

La francophonie en Mélanésie : extension et avenir

Jean-Michel Charpentier

Volume 6, Number 2, 1982

Imposer la bâtardise francophone

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/006086ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/006086ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (print)

1703-7921 (digital)

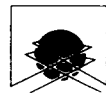
[Explore this journal](#)

Cite this article

Charpentier, J.-M. (1982). La francophonie en Mélanésie : extension et avenir. *Anthropologie et Sociétés*, 6(2), 107–126. <https://doi.org/10.7202/006086ar>

LA FRANCOPHONIE EN MÉLANÉSIE

extension et avenir



Jean-Michel Charpentier

Contrairement à une idée très répandue et rarement démentie dans le Pacifique Sud, le Capitaine Cook et ses compatriotes ne furent pas les premiers à découvrir la plupart des archipels océaniques et en particulier la Mélanésie. Les navigateurs de la péninsule ibérique, les Hollandais, les précédèrent presque toujours et si la Nouvelle-Calédonie fut bien découverte par J. Cook en 1774, le portugais Queiros avait touché les Nouvelles-Hébrides quelque 89 ans plus tôt et donné à la plus grande île de cet archipel qu'il croyait être le « grand continent austral » le nom de « Tierra australis del Espiritu Santo ». Un autre membre de l'expédition, l'espagnol Torres, s'étant séparé de son chef, rejoignit Manille, capitale des Philippines espagnoles, en contournant la Nouvelle-Guinée par le Sud, découvrant ainsi le détroit qui porte aujourd'hui son nom. Un autre navigateur espagnol, Mendana, avait atteint dès 1567 Santa Isabel aux îles Salomons où il séjourna six mois.

Mais contrairement aux autres continents découverts par les navigateurs de la péninsule ibérique, aucun comptoir et aucune colonisation ne devait suivre et le monde mélanésien resta isolé jusqu'au XIXe siècle, époque à laquelle il fut à son tour l'enjeu des rivalités coloniales d'autres nations européennes.

L'implantation de populations européennes et la mise en tutelle politique des archipels océaniques se firent par étapes, souvent de façon indirecte, la colonisation n'étant souvent pas le but premier mais la résultante de contacts divers entre les peuples océaniques et les Européens.

Les premiers à fréquenter régulièrement les mers du sud furent les baleiniers, ils étaient affrétés par des armateurs anglais, américains, français, norvégiens. D'abord concentrés en Polynésie, les baleiniers étendirent leurs activités de plus en plus vers l'ouest jusqu'en Mélanésie. Ces chasseurs de

cétacés, en majorité d'origine anglo-saxonne ou scandinave, n'avaient que des contacts réduits avec les populations océaniques. Certes, des autochtones faisaient partie des équipages, d'autres travaillaient sur les stations où l'on faisait fondre la graisse de baleine, mais les échanges verbaux étaient trop spécialisés pour que les uns ou les autres apprissent véritablement la langue de leur vis-à-vis. Un sabir, mélange d'anglais et de polynésien, apparut; il était en usage sur tous les bateaux baleiniers quel que fût le pavillon qu'ils arboraient.

Cette lingua franca océanique fut reprise et enrichie par diverses catégories de trafiquants : marchands de bois de santal, d'holoturies. Ces activités maritimes à l'échelle du Pacifique sud tout entier maintenaient une unité linguistique, superficielle certes, mais ne débouchaient pas sur la suprématie d'une langue européenne particulière. Pourtant déjà avec la grande pêche s'esquissait le futur politique de l'Océanie; les marines de guerre anglaise et française qui escortaient leurs navires baleiniers affirmaient en effet des « droits » sur d'immenses zones maritimes et très souvent sur les mêmes. À cette compétition économique-politique s'adjoignait parallèlement une rivalité religieuse très âpre. Le gouvernement anglais aidait financièrement et militairement le cas échéant les missionnaires de la London Missionary Society, qui luttait contre le « papisme » et qui voulaient éviter à tout prix que de nouvelles populations autochtones ne tombassent dans la mouvance de Rome¹. Au contraire, la royauté française, sous le Roi Louis Philippe (1830-1848) encourageait l'effort missionnaire catholique et appuyait toute tentative qui avait pour but de freiner l'expansion de ce qui était considéré comme « l'hérésie » protestante. Nous insistons sur ces rivalités religieuses vieilles d'un siècle et demi car elles restent très aiguës dans certains territoires océaniques comme Vanuatu (ex Nouvelles-Hébrides) ou les îles Loyauté (Nouvelle-Calédonie).

Les missionnaires anglais demandaient la protection de leur gouvernement et souvent l'annexion pure et simple des territoires où ils exerçaient. Les missionnaires catholiques dans leur immense majorité français, faisaient de même. En 1842, la France établit un protectorat sur Tahiti en dépit de la présence du Pasteur anglais Pritchard; une crise grave entre les deux pays s'ensuivit qui faillit évoluer en guerre ouverte. C'est dans cet esprit de concurrence que l'Angleterre établit contre son gré sa souveraineté sur la Nouvelle-Zélande en 1870; plus que l'acquisition de nouveaux territoires, ce qui comptait était contrer la nation rivale : la France. En 1853, le gouvernement français annexa la Nouvelle-Calédonie et les îles Loyauté où se trouvaient

¹ L'un des épisodes les plus connus de l'appui militaire apporté par la Royal Navy aux entreprises missionnaires protestantes est le bombardement de Port-Résolution à Tanna (Vanuatu) survenu à la demande du missionnaire presbytérien John Paton après l'abandon de sa mission en 1865. Ce bombardement qui causa plusieurs morts fut un véritable traumatisme pour la population de l'île qui, dès lors et pour toute une génération, se ferma à toute influence missionnaire (R.W. Adams 1977).

déjà des missionnaires anglais; les plus violentes protestations vinrent des sujets britanniques installés en Australie qui voyaient « l'ennemi héréditaire » s'installer à leur porte.

Dès cette époque, existait un très large consensus parmi la population australienne pour considérer le Pacifique Sud comme une mer britannique, à la rigueur anglo-saxonne (les Américains étant présents), mais d'où devait être exclue toute autre présence. Encore aujourd'hui, la présence française en Nouvelle-Calédonie reste mal acceptée par une large partie de l'opinion australienne qui considère le Pacifique sud comme la zone d'influence « naturelle » et autant que faire se peut exclusive de l'Australie.

Au cours de la seconde moitié du XIXe siècle, la rivalité Angleterre-France se prolongea par une compétition des plus sévères entre le Royaume Uni et l'Allemagne qui cherchait à renforcer ses positions océaniques en Nouvelle-Guinée et aux îles Samoa. La rivalité entre Français et Britanniques (surtout d'Australie) se cristallisa aux Nouvelles-Hébrides où, comme nous le verrons, elle dure encore. En 1919, au moment des traités de paix, les territoires d'outre-mer allemands furent placés sous mandat allié; l'Australie se vit confier la gestion de la Nouvelle-Guinée, celle des Samoa alla à la Nouvelle-Zélande. La prédominance anglo-saxonne était renforcée, les seuls territoires lui échappant, en dehors des possessions japonaises du Pacifique nord et central, étaient sous l'influence française : en Polynésie, la Polynésie française, Wallis et Futuna; en Mélanésie, la Nouvelle-Calédonie et dépendances et partiellement les Nouvelles-Hébrides (aujourd'hui Vanuatu).

Brosser un tableau de la francophonie en Mélanésie revient à décrire la place et le rôle de la langue française dans un territoire d'Outre-Mer de la République française et dans un État nouvellement indépendant. La place de la langue française, le rôle qu'elle joue, tout comme les conditions de son avenir, varient très sensiblement d'un territoire à l'autre.

La francophonie en Nouvelle-Calédonie

Lorsque le gouvernement français annexa la Nouvelle-Calédonie en 1853, le pidgin bichelamar, parler des baleiniers et des santaliers, était connu sur la côte Nord-Est de la Grande-Terre et probablement aux îles Loyauté. Dans ces dernières, la présence des missionnaires anglais, déjà vieille d'une trentaine d'années, avait marqué les cultures locales d'une forte empreinte britannique : ainsi le système de numération anglais fut-il préféré au système local de nos jours oublié; ces missionnaires allèrent jusqu'à populariser la pratique du « cricket » aujourd'hui sport « national » des îles Loyauté. L'influence française ne se fit donc que progressivement, tout d'abord par l'influence des missions catholiques des pères maristes et par une relexification du bichelamar : peu à peu on a supplanté les mots anglais par leurs

correspondants français, créant ainsi un pidgin à base lexicale française (K.J. Hollyman 1964).

Ce pidgin franco-mélanésien devait faire place au français calédonien à mesure que la colonisation s'étendait.

♦ **Le français : historiquement la langue de colonisation en Nouvelle-Calédonie**

Voulant faire de cette possession une colonie de peuplement, le Second Empire français encouragea l'installation de colons d'origine française. Devant l'échec relatif de cette colonisation volontaire, il fut décidé de faire de cette dépendance une colonie pénale. Les condamnés libérés devant être encouragés à s'installer sur place. Cette décision devait soulever à nouveau de violentes protestations de la part des « voisins » australiens qui feignirent d'ignorer qu'avant d'être « Dominion », l'Australie avait été une colonie pénale dès 1788 et que le premier peuplement blanc en Australie était composé de bagnards (*convicts*) installés à Port Jackson.

En fait, tant la colonisation volontaire que la colonisation pénale n'apportèrent qu'un faible nombre d'immigrants : en 1900 les colons, les fonctionnaires civils et militaires n'étaient que 23,500, la population autochtone (canaques) en constante régression devait être légèrement supérieure.

En 1863, dix ans après la prise de possession de la Nouvelle-Calédonie par la France, il fut décidé par décret que seul le français, langue officielle, devait être employé dans les administrations et dans les écoles. Il s'agissait de mettre au pas les citoyens et missionnaires britanniques présents au moment de l'annexion et qui continuaient à s'exprimer en anglais. Ce décret d'esprit ultra-centralisateur eut pour effet d'interdire aux missionnaires qui, là comme ailleurs, avaient appris les langues locales et enseignaient en celles-ci de continuer à le faire. Les canaques, spoliés d'une grande partie de leurs terres ancestrales, se voyaient interdire l'accès à la connaissance par le moyen le plus naturel, leurs langues maternelles. Ces langues mélanésiennes étaient dédaignées par l'administration coloniale qui en ignorait le nombre et voyait dans leur usage écrit un acte séditieux. Il fallut attendre 1970, les recherches de J.C. Rivière, linguiste du C.N.R.S. (Centre National de la Recherche Scientifique) pour savoir qu'il existait 25 langues mélanésiennes sur la Grande Terre et 3 aux îles Loyauté.

L'enseignement, son contenu, la progression des études furent laissés à la discrétion des Missions, tant catholiques que protestantes jusqu'après la Première Guerre Mondiale. Ce n'est qu'entre les deux guerres que des écoles publiques furent ouvertes dans tous les villages et qu'ainsi la connaissance du français se propagea en milieu mélanésien, mais le français apparaissait pour ces populations une langue seconde, nécessaire pour communiquer avec les autres ethnies.

◆ Le français : langue de communication interethnique

Après la seconde Guerre Mondiale, la Nouvelle-Calédonie, pourvue d'un riche sous-sol, a connu une prospérité soutenue, en particulier dans les mines de nickel. De nombreux immigrants vinrent s'installer : Français de métropole, Tahitiens, Wallisiens, Vietnamiens, etc...

En 1978, la population de la Nouvelle-Calédonie était évaluée à 137,000 habitants dont : 58,400 Mélanésiens, 42,62%; 51,500 Européens, 37,59%; 10,300 Wallisiens, 7,5%; 6,400 Polynésiens, 4,67%; 5,111 Indonésiens, 3,73%; 1,943 Vietnamiens, 1,41%; 3,346 autres, 2,44%.

Pour tous ces groupes ethniques, la lingua franca commune est la langue officielle du territoire : le français. La connaissance de cette langue varie en fonction du milieu géographique et en fonction de la cohésion des différentes communautés linguistiques. Si les gens d'origine indonésienne et vietnamienne, installés depuis longtemps à Nouméa et dans la banlieue proche, maîtrisent tous bien le français, il n'en va pas de même des ethnies wallisiennes et mélanésiennes. Les Wallisiens et Futuniens forment des communautés suffisamment nombreuses, auxquelles une langue commune confère une grande cohésion culturelle, pour maintenir l'usage quotidien de leur langue maternelle. Bien que vivant principalement en milieu urbain plus favorable à la connaissance d'une langue officielle, Wallisiens et Futuniens ne montrent pas une égale maîtrise de la langue française, que tous comprennent sans pour autant pouvoir la parler couramment. Si, comme nous l'avons vu, l'alphabétisation générale et exclusive en français a donné théoriquement une chance égale à tous les Mélanésiens de connaître le français, cette connaissance est loin d'être uniforme. Aux îles Loyauté, où les canaques (appellation que se donnent les Mélanésiens de Nouvelle-Calédonie) n'ont pas été spoliés de leurs terres ancestrales, le peuplement européen est toujours resté marginal : en 1978, pour 14,515 Mélanésiens recensés, on ne comptait guère que 130 Européens, pour la plupart attachés à l'administration ou à des services techniques, répartis dans les trois îles de cet archipel. Dans chaque île les populations locales utilisent uniquement leur langue vernaculaire, le français n'étant employé que pour communiquer avec l'extérieur ou au cours des contacts sporadiques avec l'administration. Malgré ces conditions défavorables, la langue française est assez bien maîtrisée par les Loyaltiens du fait de l'ancienneté de l'implantation des écoles. Traditionnellement, terres d'émigration vers la Grande Terre et principalement vers Nouméa la capitale, les habitants des îles Loyauté s'y retrouvent nombreux. Ils utilisent bien sûr le français pour communiquer avec les autres ethnies, mais souvent le lifou, l'une des langues des îles Loyauté lui est préféré pour les échanges entre Mélanésiens de différentes communautés linguistiques.

À Nouméa, ville à très large dominante européenne, les Mélanésiens de la Grande Terre sont trop minoritaires pour ne pas à avoir à user quotidien-

nement du français; il n'en va pas de même dans le reste du pays. Installés sur des réserves qui ne représentent que 20% de la superficie totale² chaque communauté canaque appelée localement « tribu » vit assez isolée utilisant presque uniquement sa langue mélanésienne. En Nouvelle-Calédonie, on s'accorde à reconnaître que la langue française est mieux maîtrisée par les locuteurs des missions catholiques que dans les zones d'influence protestante (deux fois moins nombreuses que les précédentes). Les missionnaires catholiques ont facilement renoncé à l'usage des langues autochtones; l'Église Protestante qui faisait beaucoup plus appel aux cadres locaux a toujours défendu l'usage oral et écrit des langues locales qui ne furent jamais entièrement bannies des écoles élémentaires protestantes. Aujourd'hui la reconnaissance du droit à être alphabétisé dans sa langue maternelle est une des principales revendications des populations mélanésiennes, quelle que soit leur position à l'égard du statut politique futur du territoire. Cependant pour toutes les ethnies le français est la langue obligatoire pour avoir accès à la modernité.

◆ Le français, unique idiome de la vie politique et économique

Le français étant la langue officielle du territoire, les lois, les décrets sont promulgués dans cette langue et tous les citoyens quelle que soit leur origine ethnique ne peuvent s'adresser à l'administration que dans la langue officielle. Toute la vie politique se fait en français : les réunions de partis, les campagnes électorales, les débats au sein de l'assemblée territoriale. Toute activité dépassant le cadre étroit des ethnies nécessite un recours au français, ainsi est-ce en français que s'effectuent toutes les transactions importantes de la vie économique. L'omniprésence de la langue française, qu'aujourd'hui tous ont appris à l'école, se perpétue et est renforcée par les « mass medias ». Radio Nouméa émet sur ondes courtes 18 heures par jour et ses programmes sont diffusés en français. La télévision du Territoire assure des reportages d'intérêt local mais fait largement appel aux programmes de la troisième chaîne de télévision française dite chaîne régionale.

Plusieurs quotidiens existent dans le territoire : « Les Nouvelles Calédoniennes, la Presse Calédonienne »³, un hebdomadaire « Corail »; cette presse de langue française entretient la connaissance du français écrit qui localement ne diffère en rien de la norme écrite métropolitaine comme l'on peut s'en rendre compte en lisant des ouvrages d'auteurs calédoniens nés sur le « Caillou » (en Nouvelle-Calédonie, selon l'expression locale). Il convient cependant de préciser que tous ces auteurs sont des « caldo-

² Une réforme foncière est actuellement à l'étude dans le but de redonner aux communautés mélanésiennes un espace plus large. Cette réforme tiendrait également compte des revendications culturelles mélanésiennes portant sur la localisation de leurs terres sacrées et des lieux d'origine des clans traditionnels.

³ Le plus ancien de ces journaux, dont la parution a duré plus d'un siècle, « La France Australe », a cessé de paraître il y a deux ans.

ches », c'est-à-dire des Européens nés en Nouvelle-Calédonie, comme G. Boudoux, auteur de *Les Blancs sont venus, Légendes canaques*, ou J. Mariotti, auteur de *Contes de Poindî*.

Si l'école a maintenu l'unité de la langue française écrite, s'il n'existe pas une norme métropolitaine à laquelle les puristes pourraient opposer une variante calédonienne, il en va tout autrement de la langue parlée. Situé à 20,000 km de la France métropolitaine, ce Territoire d'Outre-Mer, peuplé de gens d'origine diverse, se caractérise par un environnement, une végétation et une flore qui n'ont rien d'européens. Tout comme en Afrique francophone, un français local s'est développé, afin de répondre à des besoins locaux d'expression. Ce début de dialectisation freiné par les échanges nombreux entre la France et ce territoire et surtout par l'impact normatif de la radio et de la télévision ne gêne en aucun cas la compréhension mutuelle parfaite entre un « zoro » (Européen né en France) et un « caldoche ». Les différences entre ces deux variantes de la langue française portent essentiellement sur le vocabulaire et la fréquence d'emploi de certains termes; on note également des différences d'accent et de niveaux de langue.

Certains termes d'origine anglaise en usage dans le sabir parlé par les baleiniers et les santaliers au XIXe siècle sont aujourd'hui caractéristiques du français de Nouvelle-Calédonie, ainsi dit-on un « boulouk » pour un bovin, le « nani » pour la chèvre, le « slip » pour la cale de radoub, le « taparo » pour la rame, etc... Cependant ces termes restent en nombre limité, beaucoup plus nombreux sont les termes locaux pour désigner la flore et la faune locales, comme bourao (*Hibiscus tiliaceus* L) bois de fer (*Casuarina equisetifolia* L.), niaouli (Myrtacées symbolisant parfois la Nouvelle-Calédonie), cohu (*Intsia bijuga*) etc...

Les noms de certaines espèces végétales faisant partie du stock lexical du français standard sont très communément employés en français de Nouvelle-Calédonie du fait de leur fréquence dans ce territoire : ainsi toute personne vivant dans ces îles a-t-elle entendu parler de croton, de sagoutier, de pandanus, de palétuvier, etc...

Tout habitant de la Nouvelle-Calédonie connaît le notou (pigeon du Pacifique, *Ducula Pacifica*), la roussette qui en Nouvelle-Calédonie n'est jamais un petit requin mais une chauve-souris fructivore. Les poissons des mers chaudes ont des appellations locales : relégué (*therapon jarbua*), bécune (*sphyrænidé*), napoléon (*chelinus undulatus*)⁴, perroquet (*scarrus*), aiguillette (*fistularia petimba*), anglais (*lutjanus bohar*)⁵, etc...

⁴ Le nom de ce poisson somptueux n'a pas été choisi à cause de sa couleur verte, couleur impériale, mais parce qu'il était le trophée habituel d'un colon du Nord de la Nouvelle-Calédonie, du nom de Napoléon et dont la descendance est aujourd'hui nombreuse sur le territoire (*Poissons de Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides*, 1976).

⁵ Ce poisson de fond, en apparence proche du rouget, est redoutable par sa toxicité. Il communique la maladie de l'ichtiosarcotoxisme, communément appelée « gratte », dont furent victimes les équipages de Cook et de Queiros lors de la découverte de la Nouvelle-Calédonie et des Nouvelles-Hébrides.

Des termes locaux permettent d'exprimer en français certains traits caractéristiques de la société mélanésienne : le bagaillou est le nom donné à l'étui pénien que portaient autrefois les Mélanésiens, être emboucané signifie être ensorcellé, être victime d'un boucan (d'un mauvais sort).

Certaines expressions sont typiques du français de Nouvelle-Calédonie comme « il est fin beau » pour il est très beau, « y-a de la piaule » pour la mer est mauvaise, « patate » pour bloc de corail, « tu connais ? » (expression formulée sur un mode interrogatif pour se faire confirmer une approbation, « Ah l'engin ! » (interjection soulignant un acte ou un être qui sort de l'ordinaire), etc...

L'une des différences essentielles entre le français d'Europe et celui du Pacifique réside dans les niveaux de langue, dans les connotations associées ou non à certains termes. Certains vocables peuvent être employés librement dans différents contextes sans que le locuteur soit jugé vulgaire ou inculte, jugements qui seraient portés sans nul doute à son encontre si la situation était transposée en Europe. Ainsi « péter » [pe:'te] courir vers un lieu, « le mec » [lame:'k] individu pour lequel on a un certain respect, « l'empété » [la:'pe:'te] homme dont on parle, connotation familière. Ex.: « l'empété, il nous avait pas dit qu'il habitait si loin ! ». Des exemples de ce type pourraient être multipliés aisément.

L'accent néo-calédonien se caractérise par une séparation très marquée des syllabes de chaque mot, découpage sonore accentué par une longueur accrue des différentes voyelles.

Ni ces différences de vocabulaire, ni ces nuances d'accentuation ne gênent à l'inter-compréhension entre francophones de naissance. La Nouvelle-Calédonie est un solide bastion mais de plus en plus isolé de la francophonie dans le Pacifique Sud-Ouest. Un tel jugement ne peut être porté sur le pays voisin Vanuatu (ex Nouvelles-Hébrides) où l'avenir de la langue française semble incertain.

▣ La francophonie au Vanuatu (ex Nouvelles-Hébrides)

Au cours de la première moitié du XIXe siècle, les Nouvelles-Hébrides ne furent qu'occasionnellement visitées par les baleiniers et les santaliers. Au sud de cet archipel, où avaient été installées des stations, la lingua franca océanienne devait être partiellement connue. Les santaliers, en s'établissant de façon permanente dans certaines îles (Erromango, Aneityum, Tanna, Vaté, Santo) furent ceux qui marquèrent le plus profondément l'archipel, en établissant un commerce de troc et en nouant des relations régulières avec les groupes mélanésiens littoraux.

Ce n'est qu'au cours de la seconde moitié du siècle passé que l'avenir linguistique des Nouvelles-Hébrides devait se jouer. Les différentes formes de contacts avec les Européens devinrent nombreuses et permanentes : missionnaires, *blackbirders*⁶, planteurs, imposèrent indirectement des idiomes étrangers à cet archipel qui en compte encore quelque 110 aujourd'hui.

♦ La prédominance de la langue britannique par missionnaires et *blackbirders* interposés

Après avoir converti l'ensemble de la Polynésie, les missionnaires à quelque église qu'ils appartenissent se tournèrent vers les régions de Mélanésie où aucune mission n'était encore présente. Les premiers missionnaires à s'installer aux Nouvelles-Hébrides furent des Presbytériens; dès 1840, ils étaient au sud de l'archipel à Aneityum, Futuna, Erromango. Ces premiers missionnaires, écossais d'origine, appartenaient à l'Église Réformée Presbytérienne du Canada ou de Nouvelle-Zélande. Par la suite, pasteurs et diaconesses vinrent essentiellement d'Australie nouant ainsi d'ores et déjà des liens très étroits entre ce pays et les populations locales. À la même époque, la « Melanesian Mission » (Église Anglicane) dont le centre fut rapidement déplacé de Norfolk aux îles Salomons étendit tout naturellement ses activités sur le nord des Nouvelles-Hébrides, en particulier au début, dans l'archipel des îles Banks. Presbytériens au sud, Anglicans au nord, théoriquement il ne restait plus de place pour d'autres missions; après un premier échec, les Catholiques ne devaient revenir dans l'archipel que cinquante ans plus tard en 1887.

Face aux Presbytériens qui disposaient d'importants moyens matériels, aux Anglicans appuyés officiellement par l'administration britannique et la Royal Navy, l'Église catholique faisait figure d'église pauvre qu'aucun pouvoir politique n'aidait officiellement, la confusion Église-État ayant disparu en France avec la chute de la Monarchie de Juillet en 1848. À la fin du XIXe siècle, deux églises anglophones solidement implantées s'opposaient donc à l'église catholique dont les missionnaires maristes étaient français. Toutes ces missions avaient pour but principal l'évangélisation des populations mélanésiennes; pour ce faire tous les missionnaires de quelque nationalité qu'ils fussent apprirent les langues locales dont ils se servaient pour tous les besoins du culte. Les langues européennes par ailleurs restèrent très longtemps utilisées par les seuls missionnaires. Les autres Européens, d'origine diverse, qu'ils fussent trafiquants ou planteurs, ne se souciaient pas d'imposer leurs langues aux populations locales. Ils parlaient avec elles le sabir océanien qu'ils utilisaient même parfois entre eux.

⁶ *Blackbirders* : terme anglais désignant les trafiquants qui recrutaient de la main-d'œuvre indigène dans les îles. Comme leur activité a été déterminante d'un point de vue linguistique et qu'ils étaient dans leur majorité Australiens, nous retiendrons le terme « *blackbirders* » de préférence à celui de « *négriers* ».

À partir de 1860, un besoin accru de main-d'œuvre pour les plantations de canne à sucre du Queensland et de Fiji entraîna un recrutement intense d'Océaniens originaires principalement de Nouvelle-Guinée, des îles Salomons et des Nouvelles-Hébrides. Le recrutement se fit d'abord par des promesses fallacieuses et par enlèvement. Les équipages des bateaux baleiniers ou santaliers purent se dédier à ce nouveau commerce, étant habitués à user du jargon océanien pour communiquer avec les autochtones; ils continuèrent. Les recrutés lors de leur voyage vers les plantations apprenaient des bribes de ce sabir qui devenait une fois arrivés lingua franca commune à tous ces travailleurs, locuteurs de langues très différentes. Les multiples excès des « blackbirders » rendaient les Mélanésiens méfiants, voire hostiles à l'égard de tout Européen, qu'il fût missionnaire ou colon.

Les premiers colons aux Nouvelles-Hébrides étaient d'origine britannique, nullement aidés par leur gouvernement qui était réticent à reconnaître leurs droits de propriété. Souvent ruinés par les intempéries et les fluctuations de prix, à partir de 1882, ils vendirent nombreux leurs plantations à la « Société Calédonienne des Nouvelles-Hébrides », société nouvellement créée par un homme d'affaires établi à Nouméa, d'origine irlandaise : J. Higginson. Très rapidement des colons français remplacèrent les Britanniques qui partirent ou pour certains se placèrent sous la juridiction française plus favorable à leurs activités. En 1887, 151 citoyens français, pour la plupart colons, étaient recensés dans le pays pour seulement 55 britanniques, dont les deux tiers étaient constitués par des missionnaires et leurs familles. Cette proportion allait se maintenir jusqu'à la fin de la Seconde Guerre Mondiale. L'avenir des activités pacifiques des missionnaires et des colons était largement hypothéqué par les abus des recruteurs de main-d'œuvre. Afin qu'un ordre légal soit instauré sur ce territoire les missionnaires britanniques demandaient l'annexion par la Grande-Bretagne, alors que les planteurs français réclamaient le rattachement à la Nouvelle-Calédonie. En 1887, était mise sur pied une Commission navale mixte franco-britannique qui devait tenter de mettre fin aux excès de la traite. À partir de cette date, le recrutement fut mieux contrôlé et se fit par contrat de trois ans; tous, ou au moins la plupart, des départs furent volontaires et certains contrats renouvelés. Entre 1880 et 1910, 40,000 Néo-Hébridais étaient allés travailler sur les plantations australiennes, ce phénomène migratoire d'autant plus important que le pays, ne comptant qu'entre 100,000 et 150,000 habitants, sera à l'origine de la « langue nationale » actuelle de Vanuatu.

Groupés en terre étrangère sur des plantations, les Océaniens en majorité Mélanésiens parlaient des langues fort différentes; le seul parler commun était l'ancien sabir océanien. Cette lingua franca devenue indispensable à la survie des recrutés s'enrichit sans cesse de nouvelles nuances à mesure que se renouvelaient les équipes de travailleurs sous contrat. Cependant l'essentiel du vocabulaire était pris dans le stock linguistique de la langue des maîtres : l'anglais. Les termes anglais étaient répétés tels qu'ils étaient perçus par ces

adultes, dont l'ouïe était habituée à de toutes autres sonorités; ainsi naquit le pidgin Bislama (ou Bichelamar).

De retour dans les archipels océaniques, les anciens recrutés continuèrent à user du Bislama, qu'ils pensaient être la langue des Blancs. Aux Nouvelles-Hébrides, le Bislama devint l'idiome privilégié des Mélanésiens de langues différentes pour communiquer entre eux. Ce parler était également la lingua franca entre colons, qu'ils fussent britanniques ou français, et travailleurs mélanésiens employés sur les plantations aux Nouvelles-Hébrides mêmes.

À la fin du XIX^e siècle se dessinait donc l'avenir politico-linguistique des Nouvelles-Hébrides. L'Angleterre et par là la langue anglaise était présente par ses puissantes missions, sa marine; la France était présente grâce à ses colons et aux missionnaires catholiques. De cet enchevêtrement d'influences devait naître en 1906 le Condominium des Nouvelles-Hébrides; chaque puissance renonçait à annexer le pays et s'engageait à l'administrer conjointement avec sa rivale. D'un point de vue linguistique un État bilingue était officiellement né.

♦ Le Condominium franco-britannique et le bilinguisme d'État

En 1914, le protocole franco-britannique portait uniquement sur le domaine juridique, il s'agissait de régler les conflits opposant citoyens français et britanniques et de valider les titres fonciers revendiqués par la colonisation. Pour ce faire fut érigé un tribunal mixte ayant à sa tête un Président neutre nommé par le Roi d'Espagne. Des domaines comme la santé, la police, l'enseignement étaient laissés à la discrétion de chaque puissance signataire. Ainsi naquirent deux administrations nationales, séparées, aux traditions et aux philosophies amplement divergentes. Cette coupure était particulièrement sensible au niveau de la langue employée : la « British Residency » ne fonctionnait qu'en anglais, la « Résidence de France » ne connaissait officiellement que le français. Les employés autochtones de chaque administration se devaient de parler et d'écrire la langue de l'administration au sein de laquelle ils travaillaient. L'État était bilingue mais aucun fonctionnaire ne se trouvait dans l'obligation de l'être. Cette division linguistique au niveau des administrations, loin de s'atténuer, s'aggrava au cours des ans du fait de la venue de Mélanésiens ayant été formés dans des systèmes d'éducation « nationaux » concurrents.

Dans le Condominium des Nouvelles-Hébrides existaient, à la veille de l'indépendance, deux systèmes d'enseignement : l'un contrôlé par la Grande-Bretagne, l'anglais y étant la langue enseignée; l'autre, sous contrôle de la France privilégiait uniquement la langue française.

Ces systèmes d'enseignement « français » et « anglais » ne présentaient pas une structure monolithique, ils n'étaient que l'aboutissement d'un long

processus au cours duquel les différentes écoles de missions, faute de moyens, s'étaient placées sous l'égide des États.

L'immense majorité des écoles primaires « anglaises » était composée par les anciennes écoles des missions presbytériennes et anglicanes. Dans les premières surtout, il s'agissait moins de dispenser un enseignement que de donner une instruction religieuse et « civique ». Même si à la sortie la plupart des élèves ne savaient que décrypter avec peine quelques passages de la Bible écrite en anglais, ils avaient appris à respecter tout ce qui est d'essence britannique, à haïr les papistes français et à mépriser leurs compatriotes fréquentant les écoles de ces derniers.

Jusqu'en 1974, la Résidence britannique laissa toutes les responsabilités d'enseignement à la charge des missions, le but de ces dernières était d'alphabétiser pour permettre la lecture des livres saints et de dégager autant que faire se pouvait une « élite » locale qui devait prendre en charge les destinées de la mission. Aucune de ces missions ne cherchait réellement à promouvoir une solide maîtrise de la langue anglaise ou d'étendre les connaissances profanes qui auraient pu aider au développement du pays. D'ailleurs, très vite, les pasteurs et diaconesses européens peu nombreux abandonnèrent les tâches d'enseignement aux « teachers » locaux qui, la plupart du temps, ne parlaient pas anglais couramment.

S'appuyant sur un très large recrutement au niveau primaire, en 1960 les Missions presbytériennes et anglicanes et autres missions anglophones regroupaient près de 70% de la population totale, le système d'enseignement britannique se voulut de philosophie délibérément élitiste et « nationale ». Les meilleurs éléments passaient dans des « Junior Secondary Schools » puis pour les meilleurs à l'école secondaire britannique au « Malapoa College ». Seule cette « élite » très étriquée était capable de s'exprimer vraiment par écrit ou à l'oral en anglais. Ce système pyramidal, dans lequel le niveau général de connaissances restait très modeste, était, selon les responsables politiques britanniques, adapté au pays; il devait former l'embryon d'un futur enseignement national. Les quelques rescapés de ce système scolaire semé d'embûches très relatives étaient persuadés, dans leur isolement, d'avoir atteint le sommet des connaissances que concrétisaient de nombreux diplômes locaux.

Le système d'enseignement « français » comprenait les écoles des missions catholiques d'où sont sortis les quelques cadres francophones actuels, les écoles évangéliques (protestants français) et les écoles publiques (laïques) dépendant de l'État français.

Jusqu'en 1960, les écoles des missions catholiques furent les seules à dispenser un enseignement en français. Ne regroupant que moins d'un quart de la population, manquant de moyens matériels et de personnel, leur impact linguistique ne pouvait contrebalancer celui des écoles protestantes

anglaises. Les écoles évangéliques dépendant des missions protestantes françaises de Nouvelle-Calédonie ne s'établirent aux Nouvelles-Hébrides qu'après la seconde guerre mondiale, elles ne purent étendre leur influence que sur moins de 2% de la population de l'archipel⁷.

Après la seconde guerre mondiale, le prétendu équilibre traditionnel du Condominium qui aurait reposé sur la prédominance des Anglais dans les Missions, influence compensée par une domination française dans le secteur économique, n'existait plus. La crise économique de l'entre-deux guerres, le vieillissement inéluctable des anciens planteurs entrepreneurs que les fils ne surent remplacer avaient ruiné bon nombre de plantations. Afin de rattraper le pourcentage de scolarisés en langue anglaise, les premiers gouvernements du Général de Gaulle mirent sur pied de vastes programmes d'ouverture d'écoles laïques où les enfants anglicans, presbytériens et non chrétiens pouvaient être accueillis. Profitant de rivalités entre villages, entre clans (chacun voulant son école), dispensant un enseignement gratuit (cours et pensionnat), ce programme d'installation d'écoles laïques connut un franc succès; dès 1975, il y avait autant d'enfants scolarisés dans les écoles « françaises » qu'« anglaises ». Cet essor de l'enseignement « français » ne fut que mollement combattu par l'administration anglaise locale qui ne releva jamais le défi. Ayant à se débattre avec des budgets chaque année un peu plus rognés, les administrateurs anglais appliquaient en matière d'enseignement le vieil adage selon lequel « Un penny sauvé est un penny gagné » (a penny saved is a penny gained).

Les forces et faiblesses de cet enseignement laïc français tenaient à sa nature d'enseignement d'État. Les programmes, comme les maîtres, venaient de France, l'enseignement, la progression des études étaient en tous points identiques à ceux en vigueur à 22,000 km, sur le sol français. Au nom du sacro-saint principe français de l'égalité, on considérait les petits Mélanésien comme s'ils avaient été français et on ignorait sciemment leurs langues, leurs cultures. Dans ce système de philosophie assimilationniste, il n'était pas question de faire un enseignement — qui seul eût été payant — reposant sur des études comparatives et oppositionnelles entre les langues française et mélanésiennes. De plus, des sommes énormes étaient mises à la disposition de la Direction de l'enseignement français aux Nouvelles-Hébrides pour construire des écoles primaires avec internat. Dès l'âge de cinq ans, les jeunes Mélanésien s'y trouvaient coupés pendant des mois de leur famille, de leur culture, de leur langue maternelle. Ces écoles à internat facilitaient peut-être une bonne maîtrise du français pour une petite élite, mais à coups sûrs, elles déracinaient l'immense majorité des enfants, faisant de ceux qui échouaient dans leurs études des sortes de « métis culturels ».

⁷ Au recensement de 1967, les églises protestantes anglophones rassemblaient près de 70% de la population (dont 43% pour les seuls presbytériens), les catholiques représentaient 12,3%, l'Eglise évangélique francophone 1,4% et les « coutumiers » tenant des religions traditionnelles ou néo-traditionnelles (comme les adeptes de John Frum à Tanna), 16%.

Ces systèmes d'enseignement séparés, aux méthodes et aux buts divergents perpétuaient les divisions politiques et philosophiques initiales. La connaissance de l'autre langue n'était pas d'un grand intérêt dans ce pays bicéphale, seule l'administration dite condominiale en faisait une de ses conditions de recrutement. En plus des deux administrations dites « nationales » avait été créée en fonction de besoins nouveaux une administration conjointe franco-britannique qui s'occupait de la météorologie, des affaires maritimes, des travaux publics, etc... Anciens élèves des écoles « françaises » et « anglaises » étaient en droit d'y postuler un emploi, les appels d'offre présentaient toujours la formule : « disposer des diplômes requis, bien parler et écrire le français ou l'anglais, avoir une connaissance suffisante de l'autre langue ». En fait, jamais aucun test de niveau n'a été demandé pour vérifier la connaissance de la seconde langue, toujours ignorée du fait de la séparation des systèmes scolaires. Seuls les Chefs de service et leur adjoint, en général Européens formés en Europe, connaissaient les deux langues. Si le Chef de service était français, son adjoint était obligatoirement britannique et vice versa; il s'ensuivait que si, dans certains services, il y avait une propension à embaucher plus d'anciens élèves d'écoles anglaises ou plus d'écoles françaises selon la nationalité du Chef de service, certains s'en tenaient volontairement, comme au service topographique, à une rigoureuse égalité. Comme aucun ostracisme dû à la langue d'éducation n'existait véritablement dans les services condominaux, les employés ayant reçu une formation monolingue se voyaient obligés de parler le pidgin bichelamar (Bislama) à leurs collègues issus de l'autre système d'éducation.

Pour tous les cadres subalternes de l'administration condominiale, le bislama était langue de travail commune et indispensable. Il appartient au gouvernement d'autonomie interne (1977-1980) de fusionner en une seule et même administration les anciennes administrations « nationales », anciens élèves des écoles « anglaises » et des écoles « françaises » se trouvant réunis comme dans l'ancienne administration condominiale; le bislama apparaissait là aussi le seul moyen de communication possible entre ces « monolingues »⁸.

Le nouvel État Vanuatu, au moment de l'indépendance en juillet 1980, pouvait donc être défini d'un point de vue linguistique comme un État bilingue sans bilingues.

⁸ En fait tous les Mélanésien sont multilingues; en plus de leur langue maternelle, ils parlent souvent une ou deux autres langues locales, le pidgin bislama, et ont une instruction en anglais ou en français. En outre les missions européennes favorisèrent l'extension de telle ou telle langue mélanésienne. Par exemple le Mota, l'une des langues des îles Banks, fut l'unique langue autochtone utilisée par la Mission anglicane. De même les missions presbytériennes favorisèrent des « lingua franca » régionales, comme le Nguna dans les îles du Centre, l'Aulua à Malakula ou le Lonwolwol à Ambrym.

◆ Vanuatu, État blingue sans individus bilingues

Les cent et quelques langues mélanésiennes parlées à Vanuatu ont perdu tout prestige socioculturel du jour où les missionnaires les ont délaissées au profit des langues de colonisation. D'ailleurs, parler de « bilingues » à propos des Mélanésien(ne)s connaissant deux langues locales est toujours le fruit d'une analyse critique rare, car en fait ces idiomes mélanésien(ne)s ne sont pas reconnus comme de vraies *langues* par les Européens. À Vanuatu, en français local, il est fait appel à un anglicisme pour désigner ces idiomes mélanésien(ne)s, le barbarisme « le langage » a été préféré à « langue locale », « parler local », « vernaculaire » ou encore à « dialecte ». Du fait de la hiérarchisation souvent inconsciente des idiomes en présence, ne peuvent être appelés « bilingues » que des locuteurs maîtrisant deux langues reconnues comme telles; donc ni le pidgin Bislama, ni les langues mélanésiennes ne peuvent être à Vanuatu les composantes d'un bilinguisme. N'est donc pas considéré « bilingue » la personne parlant français et bislama, français et une langue mélanésienne, une langue mélanésienne et bislama. À Vanuatu, un Mélanésien parlant une ou plusieurs langues mélanésiennes, le pidgin bislama et maîtrisant le français ou l'anglais sera invariablement considéré comme un « monolingue »; on ajoutera même qu'il est « francophone » ou « anglophone ». Seules les langues de la colonisation ont un prestige socioculturel suffisant pour être composantes d'un bilinguisme et on qualifie les Nivanuatu en fonction de ces langues d'éducation; la population se diviserait donc en « francophones » et en « anglophones ».

Ces termes mêmes sont entâchés à Vanuatu d'acceptions particulières dues à la double colonisation et à la dualité des systèmes d'éducation qui s'en est suivie. Un « anglophone » n'est pas forcément dans ce contexte socioculturel original une personne comprenant et pouvant s'exprimer en « anglais ». De même pour un « francophone ». À Vanuatu, est « anglophone » toute personne ayant été inscrite dans le système d'enseignement « anglais », quels que soient la durée et les résultats de ses études. Sont également « anglophones » les personnes âgées qui ont été alphabétisées en langue autochtone et qui se disent fidèles d'une église d'origine anglosaxonne (Presbytériens, Anglicans, Adventistes, Church of Christ, etc...).

Le qualificatif « francophone » recouvre des réalités encore plus variées. Tous les élèves ayant fréquenté les écoles françaises, tous les catholiques, même les anciens qui n'ont jamais été scolarisés ont droit à l'appellation « francophones ». Les coutumiers qui, par définition, n'appartiennent pas à une quelconque église et par là n'ont pas été alphabétisés sont des « francophones » dès l'instant où ils ont demandé la construction d'une école laïque française dans leur village. Ont également été affublés du patronyme « francophone », les Presbytériens, Anglicans et autres scolarisés en anglais qui se sont ralliés au Nagriamel (mouvement politico-coutumier) et qui ont choisi pour leurs enfants le système français d'éducation.

Plus que des réalités linguistiques révélant la capacité de s'exprimer dans une langue donnée, les termes « anglophone », « francophone » désignaient ces dernières années des factions ou tendances politiques. Les « anglophones » étaient les Mélanésiens adhérents ou sympathisants du Vanuatu Party proche de la Résidence Britannique et pro-australien. Étant donné que le système électoral choisi fut non pas proportionnel, mais basé sur un système de circonscription uninominale de type britannique, la vie politique tendit vers un régime de bi-partisme. Face au Vanuatu Party, « anglophone » et culturellement anglophile, on imagina une entité « francophone », constituée par tous les autres, qu'ils aient ou non rapport avec la francophonie. Dans les faits, devint « francophone » toute personne ou groupe s'opposant au Vanuaaku Pati. Cette dichotomie simpliste⁹ reposant plus, malgré les apparences, sur des données politiques que linguistiques, devait franchir les frontières de l'archipel. En novembre 1979, le journal français « Le Monde » titrait : « Les anglophones remportent les élections aux Nouvelles-Hébrides », le même hebdomadaire reprenait en août 1980 « Un francophone a été élu président du Parlement (ni-vanuatu) ». La presse australienne devait s'emparer de cette confusion aussi erronée qu'ambiguë et s'enflamma au moment où certaines îles s'opposèrent au centralisme du gouvernement dirigé exclusivement par le Vanuaaku Pati; les « rebelles », les « sécessionnistes », les « francophones » furent confondus et jetés dans un même opprobre. Dans une telle étude socio-linguistique, il serait hors de propos d'analyser en détail ces événements historiques survenus dans ce pays; nous nous bornerons à rappeler qu'avec l'aide d'un contingent de soldats néo-guinéens, le gouvernement « anglophone » fit arrêter 2,274 personnes (chiffre avancé par son porte-parole, le pays comptait au recensement de 1979, 112,596 habitants), tous « rebelles », « sécessionnistes », « francophones ». Battus et victimes de sévices policiers, ils ont appris après les Acadiens, les Irlandais et autres peuples « rebelles » que l'Habeas corpus était une loi anglaise à usage purement interne.

Aujourd'hui, à Vanuatu, pays dont les dirigeants se réclament de la démocratie, sur les treize membres élus au Parlement qui représentaient l'opposition « francophone », trois seulement pouvaient siéger au moment de l'indépendance : l'un avait été assassiné, les autres étaient emprisonnés ou en exil.

Si la victoire électorale incontestable du Vanuatu Party est ressentie comme une victoire des « anglophones », dans le contexte local, les « fran-

⁹ La crise politique lors de l'accession à l'indépendance révéla que les clivages politiques entre « francophones » et « anglophones » étaient plus complexes et n'avaient pas grand chose à voir avec l'aptitude à maîtriser l'une ou l'autre des deux langues. En fait lors des dernières élections, des « francophones » votèrent pour le Vanuatu Party anglophone, tandis qu'à l'inverse le mouvement Nagriamel anti-Vanuatu Party recrutait la plupart de ses membres et de ses leaders dans des milieux de culture anglophone. Dans le contexte local, ceux-ci firent dès lors figure « d'anglophones francophiles ».

cophones », et par là la francophonie, ne peuvent être que des perdants, l'avenir de ces derniers apparaît pour le moins assez incertain.

Au cours de l'histoire du Condominium, Français et Britanniques se considérèrent plus comme des rivaux que comme des co-responsables. Il semble en outre qu'ils aient au contact les uns des autres exacerbé leurs caractères nationaux respectifs et les aient transmis aux Mélanésiens qui entraient dans leur mouvance culturelle. Les Mélanésiens d'éducation française, malgré tout composante principale de la communauté dite « francophone » à Vanuatu, se distinguent de leurs compatriotes « anglophones » par leur apparence, leur comportement, leur démarche de pensée. Les « francophones » n'attachent que peu de prix à leur tenue vestimentaire, ils se complaisent souvent dans un certain laisser-aller. Leurs homologues anglophones présentent au contraire toujours une mise sinon parfaite, du moins soignée : étudiants avec lunettes à grosses montures d'écaille, cadres religieux avec chemises blanches et chaussettes montantes, etc... Même après que les polices « anglaise » et « française » aient fusionné sous le même uniforme, il était facile de distinguer « anglophones » et « francophones ». Ces derniers apparaissent plus gais, moins engoncés dans des comportements dictés par des normes sociales devant conférer une respectabilité. Les « francophones » en outre ont le sens de la fête, moment où chacun peut échapper partiellement aux contraintes; ils font souvent preuve d'un esprit critique acerbe, capacité dont leurs compatriotes « anglophones » sont plus dépourvus. Du temps du Condominium, les festivités qu'occasionnait la célébration des fêtes nationales dévoilaient combien Mélanésiens d'éducation française et Mélanésiens d'éducation anglaise pouvaient se montrer différents; alors que pour le « 14 juillet » on jouait au football, on mangeait et surtout on « buvait » beaucoup, pour le « Keen's birthday » on se consacrait à la prière, on s'en tenait au thé et on participait à des compétitions d'athlétisme.

L'indépendance, octroyée en juillet 1980 à un gouvernement « anglophone » conforté par des conseillers anglais ou australiens, a consacré la mise à l'écart des cadres « francophones », d'ailleurs souvent très réticents à l'égard de la nouvelle administration. Vanuatu pays officiellement bilingue et même plurilingue selon les termes de sa constitution (Titre I, article III: « La langue véhiculaire nationale de la République est le bichelamar. Les langues officielles sont l'anglais, le bichelamar, le français. Les langues principales d'éducation sont l'anglais et le français ») reste un état plurilingue dans son fonctionnement. Dans tous les ministères, dans les administrations, l'idiome le plus parlé est le bichelamar, la maîtrise de la langue anglaise à un niveau quelconque de l'administration n'est pas suffisante pour que cette langue soit préférée au pidgin pourtant beaucoup moins précis. Afin d'être compris des masses tant « anglophones » que « francophones », les Ministres font leurs discours en bichelamar. Privé d'une orthographe standardisée, n'ayant pas été appris à l'école, le pidgin ne joue qu'un rôle subalterne en ce qui concerne la communication écrite. Toutes les notes

de service, les décrets, les lois sont écrits en anglais bien que le Parlement ait pour langue de travail le bichelamar. Avec dans les faits le bichelamar pour langue officielle parlée, l'anglais comme langue officielle écrite, l'État ni-vanuatuan ne fait qu'attribuer une place des plus restreintes au français. Placé sur un plan de stricte égalité avec l'anglais dans la constitution, le français, depuis l'indépendance, occupe un statut très particulier, celui de « langue officielle traduite » et paradoxalement ou non, encore enseignée.

Tous les textes officiels promulgués en anglais sont traduits plus ou moins vite en français. Si le français a perdu du terrain aux niveaux gouvernemental et administratif, il en est de même dans la pratique quotidienne. Les événements politiques qui accompagnèrent l'indépendance provoquèrent un exode massif des Français d'Espiritu Santo mais également des autres îles et de la capitale même. Le départ de ces francophones de naissance ne pouvait qu'affaiblir la francophonie. Très vite, faute de lecteurs, tous les journaux de langue française disparurent. Les films en français traditionnellement plus nombreux que les films en langue anglaise devinrent plus rares, d'autant que souvent le gouvernement fit appel à des Australiens pour remplacer les Français, en particulier sur les plantations de Santo.

Alors que la présence française s'estompe chaque jour davantage, paradoxalement l'enseignement en langue française, bien qu'attaqué par certains cadres presbytériens et commissaires politiques du parti au pouvoir, se maintient. À la rentrée 1981, il y avait toujours autant d'inscrits dans les écoles de langue française que dans les écoles enseignant en anglais. En ce qui concerne l'enseignement francophone, celui-ci comptait en 1981, 4,533 élèves dans l'enseignement primaire catholique, 386 dans l'enseignement protestant français (église Charlemagne) et 5,500 dans l'enseignement primaire public. L'enseignement secondaire ou technique regroupait par ailleurs près de 800 élèves. Au total le nombre des élèves étudiant dans le système francophone s'élève à 11,499 sur une population totale de 112,596 habitants, ce qui reste considérable.

Aucune décision définitive concernant la politique linguistique adoptée par le pays n'a encore été prise. Le Ministre de l'Éducation a réuni, sur ce thème, en juillet dernier, une commission ad hoc, mais l'avenir linguistique de Vanuatu reste encore incertain. Il semblerait que l'on s'achemine vers une alphabétisation en langue autochtone suivie par un enseignement des deux langues européennes dans toutes les écoles. Cette solution a pour l'instant été préférée à un enseignement général en bichelamar qui aurait pour résultat probable de « créoliser » le pays au bout de deux ou trois générations (le pidgin devenant langue maternelle des enfants). Il semble donc que le gouvernement opte pour un enseignement principalement bilingue (anglais-français) : des accords de coopération dans ce sens viennent d'être signés avec la France. Peut-être un jour Vanuatu sera-t-il un état bilingue avec une majorité de bilingues ?

☐ Conclusion

Le rôle et la place de la langue française dans les deux territoires considérés sont difficilement comparables. En Nouvelle-Calédonie, le français est unique langue officielle, lingua franca inter-ethnique; il assure en plus les rapports avec l'extérieur. Quel que soit le statut futur de ce territoire, la langue française restera une nécessité fort longtemps. On peut envisager que dans une Nouvelle-Calédonie indépendante, un gouvernement soit tenté dans un premier temps, par réaction politique ou du fait de l'environnement linguistique, par une conversion vers l'anglais comme langue internationale. Gageons dans ce cas que les pesanteurs culturelles, les difficultés techniques et la prise de conscience rapide que les conseillers ne sont pas les meilleurs payeurs le ramèneraient au sein de la famille francophone. Ne trouve-t-on pas aujourd'hui au sein de l'Agence de Coopération Culturelle et Technique des pays aussi divers politiquement que la France, le Québec, la Guinée de M. Sekou Touré ou le Viet Nam de M. Pham Van Dongh, prouvant ainsi qu'une parenté linguistique peut l'emporter sur les différences idéologiques ou les anciennes rancœurs.

À Vanuatu, le français ne joue ni le rôle de langue officielle tenu actuellement par l'anglais, ni celui de lingua franca joué par le bichelamar. La langue française partage avec l'anglais le rôle de langue d'échange international. C'est dans cette optique que les dirigeants le maintiennent comme langue enseignée, espérant ainsi profiter à la fois des aides accordées aux pays membres du Commonwealth et de celles distribuées par les organismes francophones. À Vanuatu, le maintien ou le reconcement à la langue française est un choix d'ordre politique et culturel, le français n'étant pas une nécessité absolue pour l'État en question.

Historiquement les limites de la francophonie dans le Pacifique sont le résultat des avatars de la rivalité franco-britannique du siècle dernier. Les oppositions coloniales d'antan n'auraient-elles dès lors fait place qu'à une concurrence linguistique menée par de nouveaux protagonistes ?

L'avenir de la francophonie dans cette partie du monde dépend en premier lieu des peuples concernés, de la volonté de la France et des autres pays de langue française à aider ces océaniens francophones. Encore faudrait-il que cette présence culturelle francophone soit acceptée par l'Australie qui constitue la puissance dominante dans cette région du monde. À l'heure où ce pays tente de refréner son ostracisme traditionnel en valorisant les cultures de ses immigrants, on peut espérer qu'il se résoudra à admettre la présence d'une autre culture européenne à 1,500 km de ses côtes. Sinon que devraient dire les Canadiens qui ont pour voisins immédiats les Français de Saint Pierre et Miquelon à 25 km de Terre-Neuve ou encore les Français métropolitains qui admettent depuis plus de 9 siècles les Anglais dans les îles Anglo-Normandes ?

RÉFÉRENCES

ADAMS R.W.

- 1976 *Culture contact : an history of Tanna (New Hebrides) to 1865*. Thèse de doctorat non publiée. Université de La Trobe (Victoria), Australie.

BONNEMAISON J.

- 1980 « Espace géographique et identité culturelle en Vanuatu », *Journal de la Société des Océanistes*, no 68, septembre.

CHARPENTIER J.M.

- 1979 *Le pidgin bislama et le multilinguisme aux Nouvelles-Hébrides*. Paris: SE-LAF, Langues et Civilisations à tradition orale, no 35, 416 p.
1980 *Enquête sociolinguistique aux Nouvelles-Hébrides*, mai 1980, (miméo).

CHARPENTIER J.M. et D.T. Tryon

- 1982 « Language policy and planning in Oceania : language and language use in Vanuatu », *Journal of the Linguistic Society of Papua New Guinea*, Kivung, 26 p.

HOLLYMAN K.J.

- 1964 « L'ancien créole français de Nouvelle-Calédonie », *Journal de la Société des Océanistes*, Paris.

MAC CLANCY J.V.

- 1981 « Current development in the Pacific : from New Hebrides to Vanuatu 1979-1980 », *The Journal of Pacific History* 16, 1, 2: janvier-avril.

RIVIÈRE J.C.

- 1981 *Carte linguistique de la Nouvelle-Calédonie. Atlas de la Nouvelle-Calédonie et Dépendances*. Paris: ORSTOM.

TRYON D.T.

- 1976 « New Hebrides Languages : an Internal Classification », *Pacific Linguistics*, C50.
1979 « The Language Situation in the New Hebrides », in S.A. Wurm, (éd.), *New Guinea and Neighbouring Areas : A Sociolinguistic Laboratory. Contributions to the Sociology of Language*, The Hague, Mouton: 11-31.